



مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة .

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Taux de crédits immobiliers

Grille tarifaire des taux de crédits immobiliers revue à la baisse, dans le cadre de la convention conclue avec Crédit Agricole du Maroc et la Fondation pour la promotion des œuvres sociales du personnel du Ministère de l'Agriculture des et de la Pêche Maritime

-Département de l'Agriculture-

Type de crédit (*)	Adhérents Actifs en Prélèvement à la source PPR		Adhérents Actifs en prélèvement sur compte		Adhérents Retraités en prélèvement sur compte	
Taux fixe HT en fonction de la durée						
CAM Assakan et Sakane Al Istiqrar	<7 ans	7 à 25 ans	< 7 ans	7 à 25 ans	<7 ans	7 à 25 ans
	4%	4,20%	4,25%	4,45%	4,25%	4,45%
ARD BLADI	6 ,50%		6 ,75%			
SAQAN QARAOUI	4,50%	4,60%	4,80%	4,90%	5%	5,25
FRAIS DOSSIER	Exonération Totale					

(*) Offre extensible au conjoint, dans le cadre d'un projet d'acquisition en commun.

Le prélèvement sur le compte concerne les fonctionnaires adhérents non éligibles au prélèvement PPR.





مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة .

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Taux de crédit à la consommation

Grille tarifaire des taux de crédits à la consommation revue à la baisse, dans le cadre de la convention conclue avec Crédit Agricole du Maroc et la Fondation pour la promotion des œuvres sociales du personnel du Ministère de l'Agriculture des et de la Pêche Maritime

-Département de l'Agriculture-

Caractéristiques	Adhérents Actifs en Prélèvement à la source PPR	Adhérents Actifs en prélèvement sur compte	Adhérents Retraités en prélèvement sur compte
CAM Expresse	TAUX : 5,50%	6,25%	6,25%
	Montant Max : 500 000 DH	Montant maximum selon le salaire : -Salaire : >= 15 000/300 000 DH -Salaire < 15 000 DH /200 000 DH	Montant maximum selon l'âge : - Age <65 ans : 200 000 DH - Age >= 65 ans : 150 000 DH
	Durée : 6 - 120 mois	6 - 84 mois	6 - 72 mois
FRAIS DOSSIER	Exonération Totale		

